



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE  
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES  
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

### MODALITES DE CONSULTATION DU PUBLIC

PROJET D'ARRETE PREFECTORAL DE PRESCRIPTIONS GENERALES APPLICABLES  
AUX INSTALLATIONS SOUMISES A DECLARATION AU TITRE DE LA RUBRIQUE 1532  
DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AUX DEPOTS DE BOIS ET AUTRES COMBUSTIBLES ANALOGUES

En application du principe de participation du public défini à l'article L120-1 du Code de l'Environnement, le Préfet du Pas-de-Calais organise une consultation du public sur ce projet d'arrêté du 19 novembre 2014 au 10 décembre 2014 inclus.

A cet effet, une copie du projet d'arrêté et une note de présentation sont consultables par voie électronique sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr> - Publications - consultation du public - consultation environnementale) et en version papier à la Préfecture du Pas-de-Calais (DPI/BPUPE/SIC).

Le public pourra formuler ses observations pendant cette période par courriel à l'adresse suivante : [pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr) ou par voie postale à la Préfecture du Pas-de-Calais - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - rue Ferdinand Buisson - 62020 ARRAS Cedex 9.

Pour le Préfet,  
Le Directeur des Politiques  
Interministérielles par intérim,

  
Vincent RENON